

Réunion du 8 avril 2022

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Finances, des Affaires Générales et de la Transition Ecologique

OBJET

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation le projet de Compte Administratif du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) pour l'exercice 2021.

1 - ACTIVITE :

Sur l'année 2021, 132 personnes (dont 13 au titre des Appartements Relais Jeunes ou Familles –ARJF–) ont bénéficié d'un accompagnement par le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, réparties entre les deux publics comme suit :

2021	Accueil mineurs	Accueil Familles	Total
Présents au 1 ^{er} janvier	11	8	19
Nombre d'entrées	51	49	100
Total de prises en charge	62	57	119
Nombre de sorties	55	38	93
Nombre de journées	4107	2820	6927
Suivi ARJF	8	5	13
Nombre de journées ARJF	787	1036	1823
Total activités	70	62	132
Total journées	4894	3856	8750

↓
dont 788 jours au titre des fugues

L'activité globale de l'établissement en 2021, 8 750 journées d'hébergement, est inférieure à l'activité prévisionnelle 9 980 journées d'hébergement (qui correspondait à la moyenne des 3 dernières années), soit 87% de l'activité prévisionnelle envisagée.

Ainsi au cours de l'année 2021 :

→ 70 jeunes ont été accompagnés au CDEF sur le "**pôle accueil mineurs**", 62 sur l'internat et 8 sur les appartements relais jeunes.

Le nombre de journées réalisées s'établit à 4 894 dont 787 au titre de l'hébergement diffus (ARJ). Ainsi l'activité sur l'internat "mineurs" a augmenté (+11%).

→ 18 familles ont été accompagnées au CDEF par le **pôle de l'accueil familial** dont 2 sur les appartements relais familles. Soit 62 personnes (adultes + enfants) accompagnées, ce qui représente 3 856 journées d'hébergement contre 4 018 journées en 2020.

En effet, le pôle accueil familial a connu une moindre activité cette année, 3 856 journées contre 4018 en 2020 (-5% en incluant l'activité des appartements relais familles) sans que l'on puisse en déterminer les raisons précisément.

Sur **l'année 2021**, le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille a donc accompagné **132 personnes et réalisé 8 750 journées d'hébergement**, réparties comme suit :

- 4 107 journées d'hébergement pour 62 mineurs
- 2 820 journées d'hébergement pour 38 personnes sur l'internat familles
- 787 journées pour 8 jeunes accueillis sur les Appartements Relais Jeunes (ARJ)
- 1 036 journées pour 5 personnes accueillies sur les Appartements Relais Familles (ARF)

L'accueil **de Mineurs Non Accompagnés (MNA)** s'effectue désormais très ponctuellement. Ainsi 5 jeunes ont été accueillis en 2021.

L'activité internat du pôle accueil familial a sensiblement diminué en 2021 (-30%). Dans ce cadre, il a été possible à l'équipe éducative de renforcer la prise en charge sur le pôle accueils mineurs quand les situations complexes, plus nombreuses, se sont traduits par une montée en charge des évènements indésirables.

Par ailleurs, cela a permis d'expérimenter l'accueil diffus dans un appartement relais et de mieux sécuriser la sortie de familles accueillies.

Enfin, il a fallu également faire face à un épisode de contamination à la COVID19 qui a nécessité d'isoler 3 jeunes positifs sur Bugeat. Cet épisode a nécessité de mobiliser les professionnels sur 2 sites, ce qui a pu être réalisé par redéploiement interne dans la mesure où sur cette période le pôle accueil familial sans accueil a été fermé.

A noter qu'en 2021, les séjours "courts" ont représenté 71% des prises en charge contre 75% en 2020. Pour les situations dites complexes le séjour dure en général au-delà du trimestre, 16 situations ont fait l'objet d'un séjour de plus de 6 mois dont 4 de plus d'un an. C'est dans ce cadre précisément que des réponses adaptées sont à rechercher au travers des actions mises en œuvre dans le cadre du prochain schéma de l'enfance.

2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 2 059 043,38 € contre 1 880 048,37 € en 2020.

Cette somme intègre le remboursement de l'avance de trésorerie consentie fin 2019 à hauteur de 111 377,24 €.

Ainsi les dépenses au titre de l'exercice 2021 s'élèvent en fait à 1 947 666,14 €, soit une augmentation effective des dépenses de fonctionnement de 3,6 %.

Le poste 64151 "personnels de remplacement" affiche 107 755,24 € de dépenses soit seulement 45% des dépenses de remplacement de 2020 qui s'établissaient à 240 659,52 €. En effet, deux agents en congés longue maladie sont partis en retraite ce qui a permis de basculer l'agent effectuant le remplacement sur le poste permanent.

Par ailleurs, par soucis de maîtriser ce poste de dépenses, les remplacements ont été opérés prioritairement en réorganisant les plannings à chaque fois que cela a été possible.

En tout état de cause, il a malgré tout été possible d'organiser la continuité de services sur un établissement qui fonctionne 7 jours sur 7 et 365 jours dans l'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total voté 2021	CA 2021
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courantes et aux services extérieurs	192 176,41 €	139 064,12 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 870 140,75 €	1 778 930,86 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	151 006,70 €	141 048,40 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 213 323,86 €	2 059 043,38 €
Groupe 1 : Dotation globale	1 945 000,00 €	1 945 000,00 €
Groupe 1 : Prix de journée autres établissements et ou départements	56 988,00 €	112 874,57 €
Groupe 2 : Produits d'exploitation	65 996,70 €	60 190,83 €
Groupe 3 : Produits financiers et non encaissables	53 515,82 €	59 978,24 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors reprise de résultat)	2 121 500,52 €	2 178 043,64 €
Résultat de l'exercice		119 000,26 €
Reprise de résultat antérieur	91 823,34 €	91 823,34 €
SOLDE CUMULE		210 823,60 €

- A - Charges :

Le montant total des dépenses de l'exercice 2021 est arrêté à 2 059 043,38 €, soit 93 % de la prévision budgétaire.

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M22, les charges sont présentées et votées en trois groupes :

- Le **groupe 1** : correspond aux **dépenses d'exploitation courante et aux services extérieurs**. Ce groupe affiche 139 064,12 € de dépenses, ce qui représente 6,75% des charges de l'établissement contre 7,44 % en 2020 ;
- Le **groupe 2** correspondant aux **charges afférentes au personnel**, affiche 1 778 930,86 € de dépenses (1 667 553,62€ si l'on exclue le remboursement de l'avance de trésorerie). Il mobilise 86,39% du budget de la structure contre 86,30 % en 2020 ;
- Le **groupe 3** correspond aux **charges afférentes à la structure** (locations, maintenance, charges financières...) et avec 141 048,40 € de dépenses représente 6,85 % des dépenses de l'établissement.

- B - Recettes :

Les recettes de la section de fonctionnement sont assurées pour l'essentiel par la recette d'hébergement, versée sous forme de **dotations globales** provenant du budget principal du Département, à hauteur de **1 945 000,00 €**.

A noter, cette année 112 874,57 € de recettes correspondant à des titres émis pour facturer le prix de journée auprès d'autres départements. Pour l'essentiel de la somme il s'agit d'une recette exceptionnelle pour l'accueil d'une famille pendant plusieurs mois.

Les **produits d'exploitation**, 60 190,83 €, proviennent des remboursements des salaires du personnel en formation et des remboursements de cotisations d'un agent détaché.

Les **produits financiers** et non encaissables, 59 978,24 €, se composent de la reprise des subventions d'équipement, qui est une opération d'ordre permettant d'atténuer la charge nette de la dotation aux amortissements, liée à la réalisation des travaux de restructuration.

Le total des recettes de fonctionnement de l'exercice 2021 se monte à 2 178 043,64 € contre 1 968 112,25 € en 2020. Soit une augmentation de 10,66 % des recettes.

3 - SECTION D'INVESTISSEMENT :

SECTION D'INVESTISSEMENT	Total voté 2021	CA 2021
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	290 060,36 €	125 136,43 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	97 595,82 €	98 805,33 €
Résultat de l'exercice		-26 331,10 €
Reprise de résultat antérieur	192 464,54 €	192 464,54 €
Solde cumulé		166 133,44 €

- A - Emplois (dépenses d'investissement) :

Le total des charges (réel + ordre) pour 2021 se monte à 125 136,43 € contre 104 197,61 € en 2020, soit une augmentation de 22,61 % par rapport à l'exercice précédent. Ces dépenses correspondent notamment à :

- La mise en œuvre de la feuille de route informatique au CDEF pour 39 500 € (Baies informatique, câblage, WIFI, renouvellement du parc informatique et téléphonique et acquisition d'un outil de gestion du dossier de l'utilisateur) ;
- Des aménagements d'espaces et du renouvellement de matériel à hauteur de 34 400 € (bureau des éducateurs, ouverture d'un studio sur l'accueil familial, matériels de cuisine et remplacement d'électroménagers) ;
- Des dépenses relatives à des travaux de remise en état suite à dégradations volontaires plus nombreuses au cours de cet exercice.

- B - Ressources (recettes d'investissement) :

Sur l'exercice 2021, les ressources se composent principalement des amortissements pour 89 173,91 € auxquels s'ajoute le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) pour 8 313,84 €.

Le total des recettes de la section d'investissement pour l'année 2021 se monte ainsi à 98 805,33 €.

L'exercice affiche donc un résultat déficitaire de 26 331,10 €.

Compte tenu du solde antérieur positif de la section d'investissement, il ressort à la clôture 2021 un solde cumulé d'investissement de + 166 133,44 €.

- EN RESUME :

Le Compte Administratif 2021 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille se décompose en deux sections de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT BRUT
FONCTIONNEMENT	2 059 043,38 €	2 178 043,64 €	De l'exercice : + 119 000,26 € Antérieur : + 91 823,34 € Cumulé : + 210 823,60 €
INVESTISSEMENT	125 136,43 €	98 805,33 €	De l'exercice : - 26 331,10 € Antérieur : 192 464,54 € Cumulé : + 166 133,44 €

Ainsi, le **résultat comptable** de la section de fonctionnement de l'exercice 2021 est de **119 000,26 €**.

Compte tenu du solde antérieur positif de la section de fonctionnement (+ 91 823,34 €), il ressort à la clôture 2021 un **résultat à affecter de + 210 823,60 €**.

Le Compte Administratif 2021 qui vous est soumis a été présenté, pour avis, au Comité Technique d'Établissement ainsi qu'à la Commission de Surveillance de l'établissement.

Le résultat fera l'objet d'une reprise au budget primitif 2021 proposé comme suit :

- 210 823,60 € au bénéfice de la section d'exploitation
- 166 133,44 € au bénéfice de la section d'investissement.

Pour mémoire, au titre de 2021, les engagements au titre de la politique qui vient de vous être exposée dans le présent rapport ont été effectués sur le programme 1998P148 : "Moyens généraux et financiers du CDE" qui correspond au Budget Annexe de l'établissement.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2022.04.08/105 en date du 8 avril 2022, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Sandrine MAURIN, Rapporteur,

DÉLIBÈRE

Article unique : le compte administratif du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille est adopté tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT BRUT
FONCTIONNEMENT	2 059 043,38 €	2 178 043,64 €	De l'exercice : + 119 000,26 € Antérieur : + 91 823,34 € Cumulé : + 210 823,57 €
INVESTISSEMENT	127 758,19 €	97 487,75 €	De l'exercice : - 30 270,44 € Antérieur : 192 464,54 € Cumulé : 162 194,10 €

Adopté, à main levée, à la majorité, par 37 voix pour, 1 ne prend pas part au vote (Monsieur Pascal COSTE).

Certifié conforme
Christophe ARFEUILLERE
Vice-Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de L'État le : 12 avril 2022

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20220408-4678-DE-1-1

Affiché le : 12 avril 2022

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt-deux et le huit avril, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Pascal COSTE, Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Sandrine MAURIN, Monsieur Christophe PETIT, Madame Hélène ROME, Monsieur Francis COMBY, Madame Valérie TAURISSON, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Patricia BUISSON, Monsieur Franck PEYRET, Madame Agnès AUDEGUILL, Madame Audrey BARTOUT, Madame Ghislaine DUBOST, Monsieur Jean-Jacques LAUGA, Monsieur Philippe LESCURE, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Madame Rosine ROBINET, Monsieur Gérard SOLER, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Julien BOUNIE, Monsieur Christian BOUZON, Madame Sophie CHAMBON, Madame Claude CHIRAC, Monsieur Bernard COMBES, Madame Jacqueline CORNELISSEN, Monsieur Laurent DARTHOU, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Monsieur Sébastien DUCHAMP, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Didier MARSALÉIX, Madame Frédérique MEUNIER, Madame Annick TAYSSE, Madame Sonia TROYA, Madame Stéphanie VALLÉE, Madame Marie-Laure VIDAL, Monsieur Eric ZIOLO

Pouvoir :

Monsieur Anthony MONTEIL à Madame Stéphanie VALLÉE

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.

Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.
